

LA GALETTE

... La Mère Vénérée de l'Epaulette d'Or ...

Journal édité par la
Club de la Presse.

Mercredi 17 NOVEMBRE 1971

Numéro 35

Le I7.U.I66.

EDITION SPECIALE

Réponse à l'Article du Cadet BALLADUR

Galette n° 29.

LIBRES OPINIONS -

Il serait souhaitable pour un littéraire de voir les différentes définitions des mots qu'il emploie sur le Petit Robert, édition de 1968, qu'il détient.

Elite - page 552 égale choix. Bravoure - page 193 et Héroïsme - page 837 sont des actes individuels ou collectifs.

A titre d'information, parmi les jeunes gens du contingent passant la sélection : 20 % seulement sont reconnus aptes à servir dans les troupes aéroportées. A l'Ecole, 35 % des élèves sont inaptes, quoique 20 % de plus le seraient, sans la bienveillance des autorités responsables. Alors, à qui appartiennent ces troupes si elles ne sont pas une partie de l'élite de l'Armée Française.

A/C CHAUVON - Moniteur Parachutiste.

+

+ +

Le saut de brevet est un saut relaxe fait dans des conditions optima. Il faut pourtant "le faire".

Le saut de manoeuvre (pour ne parler que du temps de paix) se fait avec musette, arme, gaine, sur une zone de saut de circonstance (fossés, talus, bois, clôtures de barbelés, etc...) dans des conditions "météo" souvent mauvaises, de jour comme de nuit.

Après le saut il faut "gicler" à 30, 50, 70 km. La moindre talonnade transforme en calvaire les 3 ou 4 jours de manoeuvre. La nécessité d'allègement maxima conduit bien souvent à dormir dehors sous un sac de couchage même en hiver.

Ces paras n'en font-ils pas un peu plus que certains autres ? N'ont-ils pas droit au qualificatif d'élite, à égalité avec les spécialistes de la montagne, certains Commandos, etc ... mais plus que ceux qui en font moins ?

Tout le monde est peut-être capable d'en faire autant. La différence est simple : pour les paras cette supposition est devenue réalité.

Capitaine BICH.

+

+ +